


COMPTE RENDU DE REUNION – année scolaire 2023/2024

Conseil de cycle I Conseil de cycle II Conseil de cycle III
 Conseil de maîtres **X**Conseil d'école

Commune : Monterfil
Ecole : Du Rocher

Date : mardi 17 octobre 2023

Horaires : 18h00

Membres présents	
Nom et Prénom	Qualité
Mme Le Gagne Lemou	Professeur des écoles
Mme Jaffré	Professeur des écoles
Mme Diémahave	Professeur des écoles
Mr Le Fay	Professeur des écoles
Mme Leroux	Professeur des écoles et directrice.
Anne Hèlene ROGER	Représentant des parents d'élèves
Jean Martial L'HELGOUAL'CH	Représentant des parents d'élèves
Magali BARDOUX	Représentant des parents d'élèves
Mme Nogues	Adjointe aux affaires scolaires

Membres excusés
Mme MARSÀ (IEN de circonscription)
Représentant des parents d'élèves Mme RAULT , Mr GALLAND, Mme DELAUNAY.
Mr Le Maire
Mme Diémahave

Membres absents

Objet de travail / Points développés:

1. Bilan de la rentrée scolaire (équipe, effectif, organisation, élections).
2. Rythmes scolaires.
3. Règlement Intérieur et de la Charte de la Laïcité.
4. Communication école-famille
5. Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et de l'exercice incendie.
6. Le Projet d'École et protocole Phare.
7. Les projets pédagogiques.
8. Bilan financier de la coopérative scolaire (OCCE).
9. Fonctionnement école : matériel, travaux,....
10. Questions diverses.

Compte rendu : décisions prises / suite à donner

1. Bilan de la rentrée (équipe, effectifs, organisation, élections)

Effectif élèves au 17/10/2023

113 élèves inscrits → prévisions à 112. 2 déménagement dans l'été (3 élèves).

Répartition par niveau de classe :

Classe 01 / TPS-PS-MS : 26	1 atsem à temps plein. Beaucoup de demandes pour les TPS. Il a fallu mettre des critères objectifs.
Classe 02 / GS-CP : 25	13 GS 12CP
Classe 03 / CP -CE1 : 24	8 CP 16 CE1
Classe 04 / CE2-CM1: 18	8 CE2
Classe 05 / CM1-CM2 : 20	7 CM1 13 CM2

Constats :

⇒ Vigilance malgré des effectifs assez stables.

⇒ Accueil des TPS :

- L'objectif est que les effectifs et les conditions d'accueil se fassent dans les meilleures conditions et que l'enseignant puisse mettre en place de manière pertinente l'entrée des apprentissages tout en assurant un cadre bienveillant d'accueil de l'élève.
Priorité les élèves nés entre janvier et mars.
Le bien-être de l'élève et leur réussite scolaire dans son parcours scolaire sont deux points importants pour l'équipe enseignante. La volonté est de mettre les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissages et donc de réussite scolaire.
- Pour les futurs PS en septembre 2024 : pour les élèves qui seront inscrits un temps d'adaptation sera proposé en dernière période 5. Mr Le Fay enseignant de la classe organisera ces temps-là. Les inscriptions se font dès le mois de novembre, une communication sera fait en ce sens au niveau des familles de l'école, sur le site de l'école et via la mairie.

Constats de rentrée demandée plus tôt cette année par l'Inspection d'Académie. Mme Leroux explique l'importance de bien répondre dans les délais et de son importance.

Organisation de l'école

L'école reste dans la circonscription de Montfort-sur-Meu.

Inspectrice de l'Education Nationale est : Mme MARSA.

Équipe pédagogique de l'école

ATSEM → Noëlline Hochard et Armande Mahé à temps plein sur les deux classes avec des élèves de maternelle.

AESH → 1 personnel AESH accompagnent les élèves en besoin. Mme Ramage.

Élections des représentants des parents d'élèves : taux de participation **75,16 %**.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont portés candidats, qui ont aidé à la préparation matérielle, et qui ont été présents pour le dépouillement.

Une liste de candidats élue pour cette année scolaire.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité.

Lecture du règlement intérieur de l'école par la directrice.

Rappel : les jeux personnels ne sont pas autorisés.

Tous les élèves sont conduits à la garderie en cas de doute sur la venue des parents pour venir les chercher et en cas de retard.

Absences → rappel des modalités d'absences. En cas absences mail à l'enseignant de l'enfant + mettre école en copie. Au retour de l'enfant remplir le billet absence pour que les enseignants puissent les joindre aux registres d'appels. Plus de 4 demies-journées d'absence non justifiées →

les enseignants ont l'obligation d'en informer l'Inspectrice de la circonscription. Les motifs d'absences ont été explicités aux réunions de rentrée et écrites dans la note de rentrée. Pour les absences exceptionnelles c'est-à-dire au-delà de 4 demies-journées Mme Leroux invitent les familles à se rapprocher d'elle.

3. Rythmes scolaires

Dans le cadre des rythmes scolaires, l'école avait une dérogation pour que l'organisation des enseignements se fassent sur 4 jours. Cette demande doit être renouvelée. La municipalité a communiqué à l'école les modalités de la nouvelle demande de dérogation le 13/10/2023 comme demandé.

Lecture du document « Annexe 2 ». Vote des rythmes. (Cf document)

4. Communication école-famille

Absences privilégiés les mails.

Constat : cette année , encore quelques familles n'ont pas donné leurs mails aux enseignants malgré plusieurs informations et relances.

Afin que tous les acteurs de l'école sachent vers quel(le) interlocuteur/rice se tourner ; l'équipe enseignante remercie par avance de veiller à la transmission des informations :

- * absence priorité enseignant + école en copie.
- * école / direction : absence exceptionnelle. / administratif.
- * autre communication priorité à l'enseignant de l'enfant.

5. Sécurité

Actuellement en plan vigipirate urgence attentat → logo sur tableau affichage de l'école.

Portillon de derrière est descellé => demande de réparation : il sera fonctionnel à partir de jeudi 19/10

Sortie des parents de CP : à la sortie au portail avec les CP de la classe de Mme Legagne Lemou.

PPMS → un autre exercice sera prévu pour les CE2-CM1-CM2.

Incendie → en septembre. Il s'est bien passé.

Mr L'Helgoual'ch – RPE demande à Mme Nogues où en est la demande de devis de portail.

Mme Nogues répond que le devis en cours. Visiophone en question.

Diagnostic sécurité → Mme Leroux souhaite entreprendre cette démarche au cours de l'année scolaire.

6. Projet école + Phare et projets pédagogiques

Les projets du projet d'école ont été présentés aux familles au cours des réunions de rentrée : classe, école. Présentation des projets.

Phare « équipe bien-être ».

Art. L. 511-3-1 du code de l'éducation : Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations et le harcèlement, l'école publique du rocher met en œuvre un protocole de prise en charge des situations d'intimidation ou de harcèlement, repérées ou signalées. Les Objectifs sont :

- ✓ Mettre un terme à l'intimidation, en faisant partager une « préoccupation » sur la situation de la cible.
- ✓ Permettre à chacun de sortir positivement de ce processus.

La méthode mise en œuvre au sein de l'école, dite de la préoccupation partagée (Cf. Bellon & Quartier), s'inspire des travaux du psychologue Anatole Pikas.

Cette méthode s'appuie sur le principe que les intimidations ou moqueries (qui peuvent aller jusqu'au harcèlement) sont souvent des phénomènes de groupe et que celui-ci exerce une pression sur chacun de ses membres pour se maintenir dans ces intimidations ou ces moqueries (voire ce harcèlement). Cette pression constitue un des ciments du groupe.

La méthode consiste à briser cette unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir de cette situation.

Elle consiste en une série d'entretiens individuels courts (pas plus de 5 mns) avec les élèves ayant pris part aux intimidations (ou au harcèlement) et au cours desquels les personnes ressources habilitées à conduire les entretiens recherchent avec eux ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que l'intimidation et le harcèlement cessent.

L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés.

Son efficacité repose d'une part sur la détection précoce des enfants victimes de ces moqueries ou intimidations et d'autre part sur la réactivité de l'équipe pour conduire les entretiens.

Projets

PROJETS ÉCOLE	Semestre 1 * Maison de tous les dangers * les écrans : sacs de jeux / livres * émotions * E3D potager * Éducation aux médias ⇒ Semaine de la presse pour les CE-CM1. * Temps avec les anciens en construction. * Gallo
----------------------	--

PROJETS / évènements	
Spectacle Noël	Spectacle vivant.
Cinécole	Toutes les classes ⇒ devis cars : par cycle.
Musique	CE2-CM1 / CM1-CM2 ⇒ du 6/11 au 22/01
Poney	Maternelle ⇒ financement APE.

7. Bilan financier OCCE → Mr Le Fay mandataire.

OCCE permet d'avoir un compte bancaire en travaillant avec les élèves en coopération. L'année passée → conseil d'élèves pour avoir des jeux de récréations.

Actuellement : 1356,92 euros.

Permet de financer des sorties, des livres pour les classes, des besoins variés (recette, plantation....)

Obligation d'adhérer à une assurance pour chaque élève auprès de l'OCCE (assurance différente de la responsabilité civile demandée aux familles)

Vente de gâteaux = parents contents de la manifestation.

8. Fonctionnement école : matériaux, travaux,....

L'équipe enseignante remercie chaleureusement le service technique pour les étagères, le tableau, le jardin.

Demande de la part des enseignants du sable magique pour vomis, des gants latex dans les placards.

Locaux :

- Fuites dans les toilettes CM / porte toilette CE2-CM1 verrou abîmé.
 - Portail → il ne tient plus.
 - Fenêtres → devis des films. Spécial à poser. A mettre sur toutes les fenêtres.
 - Classe CE2-CM1 : fortes odeurs de fiouls.
 - Question RPE : en période de fortes chaleurs est-il possible de louer des climatiseurs ?
- Mme Nogues prend note de la question.

9. Questions diverses.

Pas de questions à l'équipe enseignante.

Questions au niveau du périscolaire :

* Ambiance délétère au niveau du restaurant scolaire : cette année plusieurs enfants à profils particuliers. Beaucoup d'appui avec les familles. Les référentes du périscolaire ont été surprises ; elles trouvent qu'il y a dans l'ensemble une bonne ambiance.

* Gestion des comportements : smiley pour une table entière. Pas de places imposées, par groupe de classe. Essaie de faire tourner les tables avec les enfants qui posent problème. Le personnel de la cantine essaie de ne sanctionner que les enfants concernés.

Tous les enfants vont à la cour de récréation : les smileys verts partent au début de la récréation. Des familles ont interpellé la mairie → des changements, des outils.

Des rdv sont pris par la mairie avec les familles des élèves perturbateurs.

Chefs de table → pas d'obligation.

*Temps périscolaire → quelques problèmes de bagarre.

Le personnel a refait un point avec l'adjointe aux affaires scolaires auprès des élèves.

Mme Nogues, en a profité pour faire un point sur les jeux dangereux. Réintervention vendredi 13/10/2023.

*RAB vigilance sur les repasses. Le personnel de cantine essaie d'être vigilant à ce qu'il y ait des repasses pour tout le monde.

Au cours des échanges :

Mme Leroux a informé :

- Qu'elle a fait une intervention auprès des élèves de CE-CM sur les jeux et l'importance d'avoir un bon climat dans l'école mais aussi en dehors de l'école.

- Qu'elle a refait le point avec les élèves pour que les problèmes qui se passent pendant la pause de midi à la cantine soient réglés à la cantine et non sur le temps de classe au retour de la pause méridienne. Elle a également rappelé que le respect des règles s'applique au sein de l'école et lors des temps de cantine/garderie.

L'équipe enseignante demande que des billets ou petits mots soient mis dans les cahiers de liaison en cas de blessures sur le temps de cantine, garderie. Et que le personnel qui est en charge des élèves préviennent les familles si besoin le cas échéant, lorsqu'il se passe quoique se soit sur le temps de cantine.

Autres points divers :

La mairie signale un problème de stationnement sur le parking du Patis au niveau du passage piéton.

La mairie signale qu'elle a pour projet d'installer des zones sans tabac sur la commune et autour des écoles notamment.

Les parents élus font part que des tensions « privé/public » sont remontées par les enfants. => Mme Nogue en prend note.

Prochaine réunion pour le restaurant scolaire à planifier= les parents demandent à ce que la date soit donnée plus tôt.

Mme Leroux remercie chaleureusement les membres du conseil pour les échanges.

Fin du conseil d'école : 20h25.